

**Objectif**

Ce document vous fournit des informations clés sur ce fonds d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Ces informations sont requises par la loi pour vous aider à comprendre la nature, les risques, les coûts, les gains et les pertes potentiels de ce portefeuille et pour vous aider à le comparer à d'autres fonds d'investissement.

Produit

American Multi-Asset Portfolio

un compartiment de AB SICAV I

Actions de classe A EUR H (ISIN : LU2471912910)

AB SICAV I est une société d'investissement à capital variable (*société d'investissement à capital variable*) et est gérée par AllianceBernstein (Luxembourg) S.à r.l., un membre du groupe AllianceBernstein, qui est autorisé au Luxembourg, et réglementé par la *Commission de Surveillance du Secteur Financier* (CSSF). Pour plus d'informations sur ce fonds, veuillez consulter le site suivant www.alliancebernstein.com ou appeler +352 46 39 36 151.

Ce document a été publié le 29/02/2024.

En quoi consiste ce produit ?**Type**

Il s'agit d'un Fonds d'investissement à capital variable.

Durée

Le Portefeuille n'a pas de date d'échéance précise. Le Conseil d'administration peut décider unilatéralement de liquider le Portefeuille conformément au prospectus du Fonds.

Objectif d'investissement

Le Portefeuille vise à accroître la valeur de votre investissement dans le temps en associant une combinaison de revenus et de croissance du capital (rendement total).

Politique d'investissement

Dans des conditions de marché normales, le Portefeuille investit généralement dans des actions et des titres de créance de toute qualité de crédit d'émetteurs qui sont constitués, ou ont des activités commerciales importantes, aux États-Unis. Ces émetteurs peuvent être de toute capitalisation boursière et de tout secteur d'activité.

Le Portefeuille peut également rechercher une exposition à d'autres classes d'actifs telles que les matières premières, l'immobilier, les devises et les taux d'intérêt, ainsi qu'à tout autre indice éligible. Le Portefeuille n'est pas limité dans son exposition aux actions, aux titres de créance ou aux devises. Le Portefeuille prévoit d'investir par l'intermédiaire d'autres OPCVM et FNB afin de s'exposer à certaines classes d'actifs autorisées par la présente politique d'investissement.

Le Portefeuille peut investir dans, ou être exposé à hauteur de (i) 40 % à des titres de créance d'une qualité inférieure à la qualité investment grade, et à hauteur de (ii) 20 % à des produits structurés tels que des titres adossés à des actifs et des titres adossés à des créances hypothécaires, et (iii) 20 % dans des obligations convertibles contingentes (CoCos).

Le Portefeuille peut être exposé à toute devise.

Le Portefeuille n'est pas soumis aux limites de 10 % pour les investissements dans les OPCVM et autres OPC (y compris les ETF éligibles).

Le Portefeuille a recours aux instruments dérivés dans une large mesure pour couvrir (réduire) les risques, à des fins de gestion efficace du portefeuille et d'autres fins d'investissement (y compris pour renforcer son exposition).

Glossaire

Titres adossés à des actifs : titres de créance représentant une participation dans un pool de crédits à la consommation tels que des dettes de cartes de crédit ou des prêts automobiles.

Titres inférieurs à la qualité « investment grade » : Titres de créance d'une qualité inférieure à « investment grade » qui peuvent être des titres de créance à rendement plus élevé mais plus risqués.

Obligations convertibles contingentes (« CoCos ») : les CoCos sont un type de titres contingents émis par des établissements financiers mondiaux. Elles sont généralement subordonnées et se convertissent en actions de l'émetteur et/ou font l'objet d'une dépréciation suite à la survenance d'un événement prédéterminé.

Titres de créance : titres représentatifs de l'obligation de rembourser une dette, avec intérêts.

Instruments dérivés : instruments financiers dont la valeur est liée à un ou plusieurs taux, indices, cours boursiers ou autres valeurs.

Actions : titres représentatifs d'une participation dans une société.

ETFs : Un fonds négocié en bourse OPCVM ou OPC éligible au sens de l'article 41(1)(e) de la loi du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif, telle que modifiée.

Catégorie investissement : titres de créance notés au moins BBB-/Baa3.

Titres adossés à des créances hypothécaires : titres de créance qui représentent une participation dans un pool d'hypothèques.

OPCVM : Organisme de placement collectif en valeurs mobilières conforme à la loi du 17 décembre 2010 relative aux organismes de placement collectif, telle que modifiée.

Investissement responsable

Le Portefeuille est classé dans la catégorie Article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 concernant les informations relatives au développement durable dans le secteur des services financiers (SFDR). Pour plus d'informations, veuillez consulter les informations relatives au développement durable dans le prospectus du Fonds.

Référence

Le Portefeuille fait l'objet d'une gestion active et ses investissements ne sont pas effectués par rapport à un indice de référence.

Investisseur individuel visé

Le Portefeuille est destiné aux investisseurs ayant une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds. Ce Portefeuille est destiné aux investisseurs qui cherchent à accroître la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée et qui comprennent le risque de perte d'une partie ou de la totalité du capital investi.

Devise du portefeuille

La devise de référence du Portefeuille est USD.

Devise de la catégorie de parts

La devise de référence de la classe d'actions est EUR.

Classe d'actions couvertes : Cette classe d'actions cherche à réduire l'effet des fluctuations des taux de change entre la devise de base du Portefeuille et la devise de la classe d'actions.

Politique de distribution

Cette catégorie de parts n'est pas une catégorie de parts de distribution. Le revenu et les gains en capital tirés du portefeuille sont réinvestis.

Rachat

Les actions peuvent être revendues n'importe quel jour d'ouverture de la Bourse de New York et des banques luxembourgeoises (chaque jour ouvrable). Les dernières unités de prix et autres informations pratiques concernant ce portefeuille sont disponibles à l'adresse suivante: www.alliancebernstein.com

Dépositaire

Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.
80, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Risque

Risque le plus faible

Risque le plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur de risque suppose que vous conservez le Portefeuille pendant 5 années.

Il s'agit de la période de détention recommandée pour ce Portefeuille.

Il se peut que vous ne puissiez pas vendre votre Portefeuille facilement ou que vous deviez le vendre à un prix qui a un impact significatif sur le montant que vous récupérez.

L'indicateur synthétique de risque (ISR) est un guide du niveau de risque de ce Portefeuille par rapport aux autres fonds d'investissement. Il indique la probabilité que le Portefeuille subisse des pertes en raison des mouvements des marchés.

Nous avons classé ce produit à 4 sur 7, ce qui correspond à la classe de risque la plus faible.

Risques significatifs pour le Portefeuille mais qui ne sont pas suffisamment pris en compte par l'ISR :

La note ne reflète pas les effets possibles de conditions de marché inhabituelles ou d'événements importants imprévisibles, lesquels pourraient amplifier les risques quotidiens et s'accompagner d'autres risques, tels que :

Risque d'allocation : l'allocation du portefeuille aux différentes catégories d'actifs est susceptible d'évoluer dans le temps, ce qui peut avoir un impact positif ou négatif sur la performance du portefeuille.

Risque de contrepartie : si une entité avec laquelle le portefeuille fait affaire devient insolvable, les paiements dus au portefeuille pourraient être retardés, réduits ou éliminés.

Risque de devise : Dans le cas d'une classe d'actions libellée dans une devise différente de la devise locale de l'investisseur, le rendement de l'investisseur sera impacté par le taux de change entre la devise de la classe d'actions et la devise locale de l'investisseur.

Risque lié à la liquidité : certains titres pourraient devenir difficiles à acheter ou à vendre au moment ou au prix souhaité.

Vous pouvez trouver plus d'informations sur les autres risques dans le prospectus à l'adresse suivante : www.alliancebernstein.com

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de cette classe d'actions dépend de la performance future du marché. L'évolution du marché à l'avenir est incertaine et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant la performance la plus mauvaise, la moyenne et la meilleure de la classe d'actions au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés sont des illustrations basées sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de stress montre ce que vous pourriez récupérer dans des circonstances de marché extrêmes, et il ne tient pas compte de la situation où nous ne serions pas en mesure de vous payer. Pour toutes les périodes précédant l'activation/la réactivation de la classe d'actions, 45 % de l'indice S&P 500 TR, 45 % de l'indice Bloomberg US Corporate High Yield, 10 % de l'indice Bloomberg US Treasuries et une classe d'actions similaire (le cas échéant) ont été utilisés pour reproduire les rendements attendus.

Période de détention recommandée:		5 ans	
Exemple d'investissement:		10,000 EUR	
		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénarios			
Minimum	Il n'y a pas de rendement minimum garanti et vous pourriez perdre une partie ou la totalité de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5,200 EUR	4,420 EUR
	Rendement annuel moyen	-48.0%	-15.1%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7,660 EUR	8,840 EUR
	Rendement annuel moyen	-23.4%	-2.4%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10,240 EUR	13,770 EUR
	Rendement annuel moyen	2.4%	6.6%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12,790 EUR	16,890 EUR
	Rendement annuel moyen	27.9%	11.1%

Ce tableau montre le montant que vous pourriez récupérer au cours des prochaines 5 années, selon différents scénarios, en supposant que vous investissiez EUR 10,000.

Les scénarios présentés illustrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres fonds.

Les scénarios présentés sont une estimation des performances futures basée sur les faits du passé, et ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez variera en fonction des performances du marché et de la durée de conservation de l'investissement/du Fonds.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts de la classe d'actions elle-même, mais peuvent ne pas inclure tous les coûts que vous payez à votre conseiller ou à votre distributeur. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est réalisé pour un investissement dans l'indice de référence entre Décembre 2021 et Décembre 2023.

Scénario modéré : ce type de scénario s'est réalisé pour un investissement dans l'indice de référence entre Avril 2014 et Avril 2019.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est réalisé pour un investissement dans l'indice de référence entre Février 2016 et Février 2021.

Que se passe-t-il si AllianceBernstein (Luxembourg) S.à r.l. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les actifs du Fonds sont détenus auprès d'une société distincte, le dépositaire, de sorte que la capacité du Fonds à effectuer des paiements ne serait pas affectée par l'insolvabilité d'AllianceBernstein (Luxembourg) S.à r.l.

Toutefois, en cas d'insolvabilité du dépositaire, le Fonds peut subir une perte financière. Cependant, ce risque est atténué dans une certaine mesure par le fait que le dépositaire est tenu par la loi de séparer ses propres actifs des actifs du fonds. Il n'existe pas de fonds d'indemnisation des investisseurs qui pourrait compenser, en tout ou en partie, cette perte.

Que va me coûter cet investissement ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux tiennent compte des coûts ponctuels, permanents et accessoires.

Les tableaux indiquent les montants qui sont prélevés sur votre investissement pour couvrir différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et de la durée de détention du Portefeuille. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé que :

- La première année, vous récupérerez le montant que vous avez investi (0 % de rendement annuel). Pour les autres périodes de détention, nous avons supposé que la performance de la classe d'actions était la plus élevée des deux valeurs : 0 % ou comme indiqué dans le scénario modéré ;
- Le montant investi est : EUR 10,000.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	675 EUR	1,376 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	6.8%	3.0% chaque année

(*) Ceci illustre la façon dont les coûts réduisent votre rendement chaque année sur la période de détention. Par exemple, il montre que si vous quittez le Portefeuille après la période de détention recommandée, votre rendement moyen par an devrait être de 9.6 % avant frais et 6.6 % après frais.

La personne qui vous conseille ou vous vend ce Portefeuille peut vous facturer d'autres frais. Si tel est le cas, cette personne vous fournira des informations sur ces coûts et sur la manière dont ils affectent votre investissement.

Nous pouvons être amenés à participer à une partie des coûts avec la personne qui vous vend le Fonds pour couvrir les services qu'elle vous fournit.

Composition des frais : le tableau ci-dessous montre :

- l'impact chaque année des différents types de frais sur le rendement que vous pourriez obtenir à la fin de la période de détention recommandée ;
- la signification des différentes catégories de frais.

Pour obtenir de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter le prospectus, qui est disponible à l'adresse www.alliancebernstein.com

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Il s'agira de 5.00 % du montant que vous payez lors de l'entrée dans cet investissement. C'est le maximum que vous paierez, et il se peut que vous payiez moins.	Jusqu'à 500 EUR
Coûts de sortie	Il n'y a pas de frais de sortie facturés sur la classe d'actions.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.65% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les frais réels de l'année passée.	165 EUR
Coûts de transaction	0.10% de la valeur de votre investissement par an. L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents pour le Portefeuille. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	10 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission de performance pour cette classe d'actions.	0 EUR

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Le Portefeuille n'a pas de période de détention minimale requise mais est conçu pour un investissement à long terme; une durée d'investissement minimale 5 ans est recommandée.

Les actions du portefeuille peuvent être achetées et cédées chaque jour ouvrable. Pour obtenir des informations pratiques, veuillez consulter la rubrique « Qu'est-ce que ce produit ? ».

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Les réclamations peuvent être soumises par écrit :

- Par courrier postal à AllianceBernstein (Luxembourg) S.à r.l., Attn. Complaint Handling Officer, 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
- Par email à ABLux-complaint@alliancebernstein.com

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site : www.alliancebernstein.com/go/Complaint-Policy

Autres informations pertinentes

Vous pouvez obtenir gratuitement le prospectus en Anglais, Français et Allemand, les derniers rapports annuels et semestriels en Anglais et Allemand, ainsi que la valeur nette d'inventaire (VNI) des actions au siège social de la société de gestion ou en ligne à l'adresse suivante www.alliancebernstein.com

Performances passées/Scénarios de performance : des informations sur les performances passées de la classe d'actions au cours des 10 dernières années et sur les scénarios de performance précédents, mises à jour tous les mois, sont disponibles à l'adresse suivante www.alliancebernstein.com/go/kid

Législation fiscale : Le Fonds est soumis aux lois et règlements fiscaux du Luxembourg, ce qui peut avoir un impact sur votre situation fiscale personnelle en fonction de votre pays de résidence.

Le présent document d'informations clés sera mis à jour au moins tous les 12 mois à compter de la date de sa publication initiale, sauf en cas de modifications ponctuelles.